

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire : 2016 - 2017

Trimestre scolaire concerné : 3<sup>ème</sup> trimestre

Date du Conseil d'école : 29 Juin 2017

sous la présidence de : M. Bernard BRIS, Directeur

Lieu du Conseil d'école : Ecole élémentaire de Laguenne

Membres présents :

Mme EYROLLES Nicole, *Adjointe chargée des affaires scolaires.*

M. BRIS Bernard, Mme DOUARD Catherine, Mme FOSSE Patricia,  
Mme. HILAIRE-NEYRAT Marielle, M. Maxime TEYSSIER,  
M. BOUSSIGNAC Christophe, *Enseignants.*

Mme BONNARET Laurence, M. CALS Nicolas,  
Mme LABARTHE Chrystelle, Mme Patricia FORCE  
Mme TRASSOUDAIN Corinne,  
(*Représentants des Parents d'élèves*)

Membres excusés :

M. Eric SAUVEZIE, Inspecteur de l'Education Nationale.  
M. CHASSAGNARD Roger, *Maire de Laguenne*  
M. PIQUEMAL Cyril, *parent d'élève*  
Mme POUGET Nicole, *DDEN.*

Date de l'envoi des convocations et de l'ordre du jour : mail du 13/06/2017

**Ordre du jour :**

- I) Préparation de la rentrée 2017
  - Effectifs
  - Répartition
- II) Questions administratives.
  - Règlement intérieur
  - Mise à jour PPMS, DUERP
- III) Vie de l'école : bilan des activités du 3<sup>ème</sup> trimestre, activités de la coopérative scolaire
- IV) Questions diverses

**La séance :** La séance est ouverte à 18H00.

Mme Trassoudaine est nommée secrétaire de séance.

## **I. PREPARATION DE LA RENTREE 2017**

A l'heure présente, voici les chiffres dont nous disposons et la répartition des élèves par **niveau**.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
<b>2017/2018</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>115</b>

Le **Conseil des maîtres** réuni le 27 JUIN 2017, constatant que la répartition des élèves en fonction de leur tranche d'âge est assez équilibrée, décide de créer 5 classes à un niveau.

**Observation : à ce jour, les nouvelles inscriptions compensent les départs (mutations, divorces, achat logement, convenance personnelle...)**

Sous réserve d'une évolution significative des effectifs, la répartition pédagogique **sera** la suivante :

CP	CE1	CE2	CM1/CM2	CM2
Mme FOSSE	M.HILAIRE	Mme DOUARD	M. BOUSSIGNAC	M. BRIS
24	20	22	23 + 1 = 24	25

## **II. QUESTIONS ADMINISTRATIVES**

- a) **Mise à jour du DUERP** (document unique d'évaluation des risques professionnels)  
Dernière mise à jour date de juin 2015.

**Il subsiste des points à améliorer :**

- La sécurisation des accès par la fermeture à clé durant le temps scolaire a globalement donné satisfaction, mais les demandes d'accès à l'école se sont multipliées en dernière période : médecin scolaire, psychologue scolaire, conseiller pédagogique, divers participants aux réunions concernant les bilans de scolarisation d'enfants en situation de handicap (orthophoniste, pédopsychiatre, assistantes sociales...). Deux réponses concrètes ont pu être trouvées :

- L'enseignant quitte sa classe momentanément pour aller ouvrir...
- L'enseignant demande à un élève de quitter la séance de maths pour aller ouvrir.

⇒ **Ce fonctionnement ne peut évidemment pas perdurer.**

⇒ Le Directeur, faisant référence à la réglementation en vigueur, indique que les textes sont précis en la matière : toute fermeture des accès implique la mise à disposition d'un moyen de demande d'ouverture (sonnette, interphone).

⇒ Ce problème avait d'ailleurs été évoqué lors du précédent Conseil d'Ecole.

- La mise à disposition de WC réservés aux adultes n'est pas réalisée : les mêmes personnes qui participent aux réunions citées plus haut ont refusé d'utiliser les W.C utilisés par les enfants.

- Assainissement du local « bureau de direction », et de la pièce attenante qui sert de **pièce de soins** (salpêtre).

- Limiter la chaleur dans les classes : cette année, la période de canicule a encore renforcé l'acuité du problème : 31° dans les classes, provoquant malgré l'hydratation organisée dès le premier jour par les enseignants, puis ensuite grâce à la fourniture de bouteilles d'eau par la mairie. **L'alerte canicule** transmise par l'Inspection Académique prévoit en premier lieu de fermer les stores /volets, de tirer les rideaux.

⇒ L'installation de stores occultants, comme ceux des fenêtres de la partie centrale du bâtiment serait une bonne solution.

- Protection des avant-toits contre les chutes d'ardoises.

#### **b) Règlement intérieur :**

✓ **Les horaires** d'entrée et sortie des classes, donc les horaires et la répartition des groupes pour les activités périscolaires **sont inchangés.**

⇒ Mme Nicole EYROLLES communique la position de la mairie à ce sujet. La municipalité estime que le délai imposé pour obtenir un large consensus sur une demande de modification visant notamment à revenir à la semaine de 4 jours est très largement insuffisant.

⇒ M. BRIS complète en indiquant que le décret promulgué il y a seulement quelques jours prévoit la démarche suivante :

*Le Maire, après vote du Conseil municipal, informe l'Inspecteur d'Académie de son souhait de modifier les horaires scolaires.*

*Les deux Conseils d'école de la commune adoptent la même décision.*

*Le Maire transmet sa demande de modification à l'Inspecteur d'Académie avant le 8 juillet.*

*L'Inspecteur d'Académie entérine ou rejette la demande tenant compte de critères qui lui appartiennent.*

⇒ Mme EYROLLES conclut en précisant que ce dossier sera étudié au cours de l'année scolaire 2017/2018.

✓ Le directeur remarque que les mentions introduites l'an passé dans le règlement ont été positives.

✓ **La consommation de chewing-gum** est encore **un fléau**, il est indispensable que les parents d'élèves s'interrogent sur la présence massive de chewing-gum et autres friandises dans les cartables de leurs enfants. Il est également nécessaire que les responsables des activités périscolaires harmonisent le règlement intérieur avec celui de l'école.

⇒ Aucune demande de modification n'étant souhaitée, le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

**c) Carnet de liaison et site internet :** les parents et les enseignants souhaitent que l'usage de ces deux outils soit pérennisé.

➤ *Les enseignants soulignent que, concernant le carnet de liaison, il appartient aux parents d'élèves de le consulter régulièrement et surtout de le signer, validant ainsi leur prise de connaissance des informations qui y sont mentionnées.*

➤ *Site Internet : [laguenne-elementaire.jimdo.com](http://laguenne-elementaire.jimdo.com)*

**d) Réunion des directeurs d'écoles** des secteurs de TULLE (jeudi 11 mai) et Argentat (quelques jours plus tard). Les directeurs d'écoles en présence de l'Inspecteur de la

circonscription, de l'assistante sociale Conseillère technique auprès de l'I.A, de la psychologue scolaire ont exposé les situations inquiétantes auxquelles ils se sont trouvés confrontés.

**Dans plusieurs écoles du secteur, ont été évoqués :** Actes de violences entre enfants, relations conflictuelles graves entre parents et enseignants, voire entre enseignants.

e) Participation du directeur à une ½ journée de formation sur le thème **santé et sécurité à l'école** (mercredi 14 juin) en présence des directeurs d'école de la moitié de la Corrèze, de l'Inspecteur « santé et sécurité » du rectorat, et du Conseiller de prévention Académique chargé du contrôle des conditions de travail.

⇒ *Commentaires livrés par le directeur : un certain nombre des points évoqués lors de cette réunion concernant bon nombre d'écoles corréziennes, dont l'école de Laguette. (Contrôles de sécurité : extincteurs, systèmes d'alarme- installations électriques- chauffage- vérification des équipements de la cour- diagnostics amiante, radon, plomb hydrique, qualité de l'air intérieur, risques liés aux sanitaires inadaptés). Les contrôles effectués doivent être suivis d'une transmission des comptes rendus à l'école.*

⇒ Concernant les sanitaires, M BRIS expose la réglementation en vigueur en termes de qualité attendue et de quantité des équipements mis à disposition des élèves, précisant que l'amélioration qualitative est primordiale et prioritaire.

### **III. ACTIVITES PEDAGOGIQUES DU DEUXIEME TRIMESTRE**

- **Ecole et cinéma :** Activité proposée aux élèves de la classe de CM2 : travail avec une classe de 6<sup>ème</sup> et deux professeurs (Anglais et Français). Quatre rencontres ont été organisées au collège Victor Hugo.

- Travail en équipes (2 élèves de 6<sup>o</sup> + 1 élève de CM2)
- **Projet :** créer une bande dessinée, sur le thème de l'aventure, à la suite de la projection de « L'homme de Rio » au cinéma de TULLE et du travail mené en classe sur la grammaire du cinéma.
- Après la rédaction d'un projet, sur papier, ce sont les outils numériques qui ont été utilisés : recherche de photos sur internet, prises de vues dans l'établissement, découpage et montage numérique (trucages), création de la BD à l'aide d'un logiciel adapté, insertion de textes, de bulles de dialogues et d'onomatopées.
- En l'absence de connexion internet suffisante, de connexion WIFI et d'équipement en tablettes numériques, la classe s'est donc déplacée quatre fois au collège.

⇒ **Financement des séances de cinéma et de tous les déplacements en car a été pris en charge par la coopérative scolaire.**

⇒ L'an prochain, cette activité ne sera pas reconduite en raison des conditions de travail inadaptées et du coût à la seule charge de l'école.

- **Supercircul :** Jeudi 18 mai. Activité proposée par la Prévention Routière.

Jeu par équipes à bases de questions concernant la sécurité routière. (Les dangers de la rue et la façon de s'y comporter). Chaque bonne réponse d'une équipe lui permet de récupérer une pièce du puzzle géant. Une fois l'ensemble des pièces récupérées, les enfants doivent reconstituer le puzzle. Une séance par classe (CP, CE1, CE2), 3 niveaux de questions différents, 3 animateurs.

- **USEP :**

- **Vendredi 5 Mai :** journée athlétisme au Coiroux pour les CP et CE1 et CE2.  
Près de 200 enfants étaient réunis pour pratiquer des activités athlétiques ( saut en hauteur et en longueur, triples bonds, saut de haies, relais)
- **Vendredi 9 juin :** la journée athlétisme des CM1 et CM2 au stade A. Six épreuves d'athlétisme (saut en hauteur/longueur, lancer de balles lestées/lancer du poids, course de vitesse 50 m plat /40 m haies, course de relais) et le traditionnel pique-nique de midi.

- **Permis piétons :** l'école a été contactée par la gendarmerie assez tard pour programmer sa mise en place. Cette activité gérée en classe pendant plusieurs semaines par Mme DOUARD avec tous les élèves de CE2, s'achèvera vendredi 7 juillet : passation des épreuves, remise de récompenses à la mairie et pot offert aux enfants. (Si le délai proposé à M. le Maire est tenable).

- **Natation :** les sorties à la piscine de Tulle ont débuté immédiatement à la rentrée des vacances de Pâques. Cette année, trois créneaux étaient réservés à l'école de Laguenne, répartis sur 3 matinées (lundi : CP et CM2, mardi : CE1 et CE2, jeudi CE2-CM1 et GS)  
Il a été fait appel aux bénévoles titulaires de l'agrément nécessaire afin d'aider à l'encadrement des séances, essentiellement pour les petits (CP et CE1).

⇒ 4 bénévoles agréés ont répondu favorablement, en fonction du temps dont ils disposaient, et nous les en remercions vivement. Une autre personne, bien que non agréée a suivi la classe de CP, bénévolement aussi, pour aider à l'habillage des plus petits.

⇒ En raison du calendrier de cette année (lundi fériés) les classes de CP et CM1/CM2 n'ont bénéficié que de 6 séances sur les 9 possibles.

#### **IV. ACTIVITES DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE**

Un seul des voyages scolaires proposés aux élèves a déjà eu lieu.

##### **Vendredi 23 Juin : classe CP**

- Le village du Bournat : « Voyage dans le temps »  
Les élèves ont été transportés en 1900. Ils ont pu voir la vie d'un village reconstitué (maisons d'habitation, les commerces, les métiers, les animaux du village)  
Fête foraine de l'époque avec manèges.  
Visite guidée du village, participation à deux ateliers (fabrication du pain, après visite du moulin.  
Vie d'un écolier en 1900, écriture à l'encre et au porte-plume.  
Merci aux sympathiques accompagnateurs : M. LEYRAT, Mme NORELLE, Mme AUFFRAY.

##### **A suivre :**

**Le voyage des CE1 et CE2 vient d'être repoussé au lundi 3 juillet en raison des conditions météorologiques.**

Rocamadour : forêt des singes, Rocher des Aigles.

Accompagnateurs : les deux enseignantes, Sandrine DA CRUZ, Mme PAJON (grand-mère)

**Lundi 3 et mardi 4 juillet :** classes de CM1 et CM1/CM2 Voyage en Auvergne. Activités de pleine nature à AYDAT (course d'orientation et initiation à la voile).

Journée à Vulcania : Visite guidée + 1 atelier animé par classe sur le thème du volcanisme + visite libre de la partie attractions de ce parc.

Merci aux bénévoles qui ont accepté de nous accompagner (Mmes Eyrolles, Couzinet, Bonnaret)

⇒ *Il est bien évident également que ces activités ne pourraient être organisées sans la participation des parents d'élèves par l'intermédiaire de l'association « les gamins d'abord ».*

*Les enseignants tiennent donc à les remercier pour leur implication.*

Les enseignants remercient les parents d'élèves qui ont accepté d'accompagner les sorties scolaires et remercient également la municipalité pour la mise à disposition de Sandrine DA CRUZ chaque fois que cela a été possible.

## **V. QUESTIONS DIVERSES**

1. Comme les années précédentes, le directeur remettra à M. le Maire une liste de travaux à prévoir pour la rentrée scolaire. Outre les menues réparations, sont évoqués l'installation des poubelles dans la cour, les problèmes liés à la zone sablée du côté du jardin de la mairie, un ou deux trous à combler le long du terrain de basket et surtout la réfection des sanitaires.
2. M. CALS demande s'il serait possible d'installer des bancs pour les enfants.
  - *M. BRIS approuve cette demande, estimant que cela permettrait aux enfants qui en ont besoin de pouvoir se « poser » au calme et au propre, d'y déposer également les vêtements qui sont régulièrement jetés au sol pendant les récréations (temps scolaire et périscolaire).*
3. M. CALS demande pourquoi les enfants ont subi une punition collective un jour, au retour de la cantine. Cette punition collective, injuste par nature, a consisté à rester assis sur le trottoir, en bord de route.
  - *Mme EYROLLES a pris note et consultera le personnel.*

En l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée à 20h00, suivie d'un pot de l'amitié.

La rentrée 2017/2018 est fixée au lundi 4 septembre.

Le secrétaire de séance  
**Corine TRASSOUDAINÉ**

Le Directeur  
**Bernard BRIS**